news tank higher ed & research

L'abonnement à News Tank est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank.
Imprimé par Xavier Teissedre pour son seul usage (abonné n° 13929)

Languedoc-Roussillon Université : « Choisir un modèle où les services soient préservés » (G. Halbout)

Paris - Publié le mardi 4 décembre 2018 à 15 h 59 - Actualité n° 134685

« Je ne sais pas si la Comue s'est rendue indispensable. Mais je veux bien revendiquer que la formule "Comue de services" que nous avons choisie s'est révélée la formule juste. Cette qualité de service n'est d'ailleurs pas discutée en interne », déclare Gilles Halbout, président de Languedoc Roussillon Universités, à News Tank, le 30/11/2018.

Il fait le point alors que la Comue vient d'éditer son rapport d'activité 2018, et que s'ouvre selon lui, une deuxième phase dans son mandat à la tête de la Comue. En ligne de mire : l'évolution de la structuration de la Comue, dans le cadre de la publication prochaine de l'ordonnance sur les regroupements. « La question qui se pose, c'est quel modèle d'organisation choisir pour faire en sorte que les services soient préservés, que les établissements se les approprient, et qu'ils aient un espace de dialogue au service de l'innovation et la coopération », dit-il.

Une discussion qu'il indique aborder « avec recul, car c'est aux membres de la Comue de définir le mode de gouvernance adapté. Les établissements sont autonomes, et peuvent se prendre en main. C'est une façon de ne pas nous imposer, et de leur faire confiance. On voit que sur d'autres sites, on essaie parfois d'inventer des modèles contre la volonté des établissements, et ça ne marche pas », dit-il. Il ajoute toutefois qu'il restera vigilant « sur la qualité des services rendus, et donc en tant que chef d'établissement, c'est ce que je veux préserver ».

Autre chantier : celui de la coordination régionale en Occitanie, et notamment avec Toulouse, avec qui Gilles Halbout dit avoir cherché à collaborer davantage dès son arrivée à la Comue, avec « des réunions régulières pour discuter au niveau des services ».

Faut-il aller plus loin ? « Il y a quelques mois, j'aurai répondu non, car nous avions vocation à devenir une sorte de "CPU locale" et un établissement gérant des services, et Toulouse n'était pas dans cette trajectoire. Maintenant, le contexte a évolué, mais je ne sais pas comment cela va se traduire », indique-t-il, sans toutefois cacher « ne pas être contre un rapprochement ».

« Cela pourrait avoir du sens, quand on voit que des collègues de Perpignan ou Carcassonne auraient des intérêts à se tourner vers Toulouse, plus proche que Montpellier. Mais je me gar-

derais bien d'avoir une cible institutionnelle étant donné le contexte qui reste compliqué. Si l'ensemble des acteurs, et les partenaires comme la région ont cette volonté, c'est à voir. Mais cela ne me semble pas être à l'ordre du jour », ajoute-t-il.

Bilan et perspectives de la Comue en matière de services

Gilles Halbout fait le bilan des services développés par la Comue et qu'il est nécessaire de « préserver » et développer.

International : un service intégré avec la préfecture

« Nous avons inauguré en 2018 les locaux de l'accueil international, et avons une permanence avec les personnels de la préfecture pour la délivrance des visas et titres de séjour. C'est complètement intégré à la Comue », indique le président de la Comue, qui ajoute avoir reçu la visite du secrétaire général du ministère de l'intérieur « qui voulait voir comment cela se passait ».

Orientation et coordination territoriale

La Comue propose des dispositifs autour de l'orientation post-bac et de l'offre de formation, avec une cartographie et des présentations vidéo. « Notre priorité est d'être présents dans cette période cruciale pour les étudiants, et dans le cadre de la double réforme du bac et de Parcoursup, avec la volonté régionale d'avoir un enseignement supérieur bien réparti sur le territoire, et des étudiants qui peuvent étudier sur des sites de proximité », selon Gilles Halbout.

La cartographie est par ailleurs liée « avec l'offre de logement en lien avec le Crous, et avec les bassins d'emploi. »

Collège doctoral et coordination scientifique

« Dans le cadre de notre collège doctoral, nous proposons des formations transverses, d'accompagnement, comme les after-work ou les doctoriales, et nous avons beaucoup travaillé sur les aspects d'insertion professionnelle, avec la préparation aux concours administratifs, et en lien avec Pepite sur l'innovation et l'entrepreneuriat », indique Gilles Halbout.

Par ailleurs, la Comue prépare les doctorants au concours MT180 (Ma thèse en 180 secondes), « avec aussi des pitchs en anglais dans le cadre du réseau Coimbra ».

Selon lui, la création d'un second collège doctoral dans le cadre de l'I-site Muse, ne pose pas de problème : « il s'agissait de répondre à la montée en puissance de l'I-site ».

> *« Et pour ce qui est de l'articulation entre les deux du point de vue opérationnel, c'est momentus operendi. Cela permet aux établissements, du fait de leur pluridisciplinarité de bénéficier des deux. En matière de visibilité, je suis d'abord soucieux de celle des établissements. La Comue doit être un plus, pas un moins. »*

Quant à la coordination scientifique, la Comue veut inviter les établissements à se mobiliser « sur des sujets transversaux qui sont fédérateurs : le littoral, la ville durable, et qui vont amener de la coopération ». Dans cette perspective, elle va lancer une série de colloques et de conférences, en lien avec les collectivités.

Espé : « un modèle intéressant dans le cadre de la réforme »

« Nous portons une Espé très fédératrice, sans personnels enseignants, qui coordonne l'offre de formation pour les futurs enseignants à travers huit unités de formation correspondant aux champs de formation », décrit Gilles Halbout.

Dans chacune de ces unités sont mises en place des équipes plurielles, « avec l'idée de prendre les compétences là où elles se trouvent : à la faculté d'éducation, mais aussi dans les UFR pluridisciplinaires, ou celles qui ont des UE sur la formation ; et bien sûr des compétences au rectorat », dit-il.

Un modèle qui selon lui peut se révéler intéressant dans la perspective des futurs Instituts nationaux supérieurs du professorat amenés à remplacer les Espé, « et notamment quand on entend Jean-Michel Blanquer dire qu'il est important de reconnaître l'implication des personnels du scolaire et du supérieur ».

Le centre de soins universitaire : répondre à un réel besoin

La Comue a inauguré le nouveau centre de soins universitaire de Montpellier, le 21/11/2018. « Nous sommes sur un territoire où 12 % des étudiants disent renoncer aux soins faute d'argent. Nous répondons donc à un réel besoin », indique Gilles Halbout.

Les nouveaux locaux doivent ainsi permettre de multiplier par quatre le nombre de consultations, « avec la présence aussi d'un cabinet de gynécologie ce qui est assez inédit, et de spécialistes en psychologie. Depuis que nous avons ouvert le centre en septembre, il rencontre - presque malheureusement - un grand succès », ajoute-t-il.

Quant au financement du centre : « comme tous les services que nous développons, il consiste à ne pas être un poids pour les membres. La construction du centre a donc reposé sur l'autofinancement, avec moitié de ressources propres, et moitié des aides des collectivités territoriales ».

Opération campus

« C'est une réussite : nous avons pu emprunter auprès de la CDC et de la BEI, et les travaux d'importance ont tous commencé », déclare le président de la Comue.

Prochaine étape en 2019 : la nouvelle phase de "l'Opération campus" sur l'Université Paul Valéry. « Par ailleurs, l'agglomération de Montpellier nous a aussi confié la maîtrise d'ouvrage des travaux préparatoires pour la construction du tramway entre les campus de la ville. C'est une décision symbolique qui conforte notre place d'opérateur sur ce domaine », dit-il.

Ressources de la Comue, gages d'un débat « sain » sur son évolution

La contribution des établissements membres sur le budget de la Comue compte pour 15 %, la majorité venant donc de l'Etat et des collectivités, et en particulier la région Occitanie. « Cela nous donne un modèle assez robuste, reposant sur le principe que les missions récurrentes sont financées par l'Etat, et les plus ponctuelles par les collectivités et les établissements », indique Gilles Halbout. « Nous sommes certes une petite Comue, mais saine financièrement, ce qui dans le débat sur son évolution, pose la question non pas sur son existence mais sur ses missions ».

Ainsi selon lui, les discussions entre les membres de la Comue vont commencer après avoir vu la version finalisée de l'ordonnance. « Puis nous verrons comment se dessinent la coordination de site d'une part, et l'appropriation des services mutualisés d'autre part. J'espère que nos membres auront à cœur de la poursuivre », exprime-t-il.

Rayonnement du site : venir en appui, ne pas faire à la place

S'il appartient aux membres de l'I-site de décider où vont les bénéfices de Muse, et pas à la Comue, Gilles Halbout estime que le rôle de Languedoc-Roussillon Université est « de faire en sorte que nos services viennent en appui, et que notre service international ou Pepite renforcent l'attractivité de tous les établissements qui chacun ont leur projet ». Il rappelle en effet qu'au-delà de l'I-site, il y a aussi un Idefi à Perpignan, un NCU à Paul Valery…

> *« Ensuite, au-delà de la logique de services, il y a une logique de coordination qui consiste à vérifier que les projets ne posent pas de barrières entre les établissements ; et à l'inverse de trouver des projets transversaux qui peuvent déboucher sur de nouveaux services », ajoute-t-il.*

Autre rôle selon lui : « lorsqu'on a une manifestation à l'international, poser la question de voir si on ne pourrait pas y aller tous ensemble et que ceux qui sont moteurs via la Comue puissent accrocher les autres », dit-il.

> *« Cela amène aussi la question des relations avec les collectivités territoriales, où le fait d'être groupé peut être facteur de cohérence et d'efficacité. Le littoral, qui est une des priorités de la région, cela touche autant l'énergie (Perpignan), l'environnement et la biodiversité (Muse), l'aide à la décision, les aspects sociologiques et patrimoniaux (Paul Valéry), ou le risque (Nîmes). Si la Comue peut aider à coordonner la réponse, sans dénaturer la singularité des établissements, tant mieux. »*

La Comue veut-elle accompagner aussi les établissements au niveau européen ? Gilles Halbout indique que cela « n'a pas fait partie de notre projet stratégique, et donc nous n'avons pas développé de pôle d'aide au montage de projet, ou de réflexion particulière pour intégrer des réseaux de lobbyings ». Selon lui, cela reste un sujet sensible, « sur lequel les universités n'ont pas la volonté d'y aller ensemble par le biais de la Comue, parce que derrière il y a des demandes de financement ».

> *« Tout ce qu'on peut faire, c'est essayer d'identifier des appels à projets, et de voir avec les établissements s'ils ne peuvent pas apporter une réponse groupée, mais ce ne sera pas la Comue qui le fera en leur nom. »*

Choose France : « De l'argent des étudiants, pour les étudiants »

Interrogé sur les mesures annoncées par Edouard Philippe dans le cadre du plan « Choose France » et qui inclue notamment la hausse des droits d'inscription pour les étudiants étrangers hors UE, Gilles Halbout estime important de rappeler que ce n'est pas la Comue ou les établissements qui vont bénéficier de cette mesure, mais les étudiants. « Car dire que cela va constituer une cagnotte à se partager n'est pas la bonne façon de présenter cette mesure, par ailleurs intéressante. C'est de l'argent des étudiants, pour les étudiants. Après, la Comue est un opérateur, et donc en tant que tel, cet argent va devoir être utilisé le mieux possible. Ce qu'on sait faire, on l'a démontré », ajoute-t-il.

Selon lui, il y aura beaucoup de choses à mettre en place, « comme le FLE mais aussi l'accueil lié à la connaissance culturelle, ce qu'on fait déjà et qu'on pourrait amplifier ». Par exemple, aujourd'hui un étudiant étranger qui arrive dans un établissement de la Comue dispose d'un pass culture et d'un parrainage, « donc si on a plus de moyens, on pourra leur offrir plus de services ».

La question de savoir qui gère l'argent n'est, selon lui, pas le problème : « On doit plutôt penser à la finalité. Quand on pense à tous les projets de structuration, de politique de site, je trouve qu'on perd de l'énergie à réfléchir à qui va être chef de file, au détriment du projet en lui-même. Le projet doit être la priorité, pas la structure ».

Il prend l'exemple de la CVEC : « Nous avons mené une réflexion avec le Crous pour établir ensemble le schéma d'amélioration de la qualité de la vie étudiante. Ce schéma est une feuille de route qui sera décliné en appuyant sur les établissements. Je pense que ce sera la même chose pour les services aux étudiants étrangers. »

Gilles Halbout

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Languedoc-Roussillon Universités (Comue) Président	Décembre 2016	Aujourd'hui
Université de Montpellier Directeur de la Faculté des Sciences	Décembre 2016	Aujourd'hui
Languedoc-Roussillon Universités (Comue) Membre du CA	2014	Aujourd'hui
Université de Montpellier Professeur des universités en mathématiques	2006	Aujourd'hui
Université Montpellier 2 1er Vice - président délégué, puis Conseiller spécial, à la fusion, au plan campus, et à la politique de site	2012	2015
Université Montpellier 2 Vice - président délégué aux Ressources humaines	2008	2009
Établissement & diplôme	Année(s)	
Université de Montpellier HDR	2005	

Fiche n° 20471, créée le 12/12/16 à 18:40 - MàJ le 31/10/17 à 15:50

Languedoc-Roussillon Universités (Comue)

Comue créée en décembre 2014, rassemblant huit membres fondateurs et deux membres associés.

Languedoc-Roussillon Universités (Comue)
163 Rue Auguste Broussonnet
34000 - FRANCE

Fiche n° 3445, créée le 20/07/15 à 03:21 - MàJ le 20/07/15 à 17:11

© News Tank 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »